

Licence professionnelle

## DROIT ET GESTION IMMOBILIERS A DISTANCE

VOUS RECHERCHEZ  
UNE **FORMATION D'EXCELLENCE**  
EN DROIT IMMOBILIER ?  
C'EST POSSIBLE AVEC L'**IDPI** !

### PARTENAIRES



SUIVEZ-NOUS SUR



Manufacture des Tabacs

Campus des Quais

Campus de Bourg-en-Bresse

[WWW.UNIV-LYON3.FR](http://WWW.UNIV-LYON3.FR)



FACULTÉ DE **DROIT**  
**IDPI**  
INSTITUT DE DROIT  
PATRIMONIAL ET IMMOBILIER





## OBJECTIFS

La licence en droit et gestion immobiliers en formation continue permet d'accompagner :

- \_ les professionnels de l'immobilier dans la gestion de leurs principales ressources en donnant accès, à leurs salariés à une formation sanctionnée par un diplôme national niveau Bac + 3 donnant accès aux cartes professionnelles,
- \_ les professionnels de l'immobilier dans l'évolution de leur métier,
- \_ les personnes en reconversion professionnelle.

## CONDITIONS D'ACCÈS

○ L'accès est réservé, en priorité, aux personnes exerçant une activité professionnelle ayant des liens avec les professions de l'immobilier ou en recherche d'emploi dans ce secteur. Le diplôme de licence professionnelle est ouvert aux titulaires d'un diplôme Bac+2 (DEUG, DUT, BTS...).

Les dossiers de candidature sont soumis à un examen par la commission pédagogique. L'inscription n'est définitive qu'à la signature de la convention de formation.

Retrait des dossiers : à partir du mois de juin jusqu'à mi octobre sur le site de l'IDPI : <http://idpi.facdedroit-lyon.com/formations.htm>

## ORGANISATION

La préparation de la Licence en droit et gestion immobiliers en formation continue à distance se déroule sur 18 mois.

La formation théorique se déroule par le biais d'une plateforme pédagogique (via internet) et de regroupements en présentiel proposés à différents moments clés de la formation.

A cette formation théorique s'ajoute une période de professionnalisation d'au minimum seize semaines.

## CONTENU DE LA FORMATION

La licence professionnelle vise à donner une formation approfondie dans le domaine du droit et de la gestion immobiliers.

Les cours sont dispensés par des enseignants de la faculté de droit et des professionnels de l'immobilier (notaire, avocat, ingénieur patrimonial, administrateur de biens...).



### 1<sup>er</sup> SEMESTRE

- \_ Unité de remise à niveau (Droit des obligations OU comptabilité générale),
- \_ Informatique,
- \_ Droit commercial,
- \_ Droit des contrats spéciaux ,
- \_ Droit judiciaire,
- \_ Gestion patrimoniale,
- \_ Copropriété,
- \_ Comptabilité / Direction financière,
- \_ Marketing des services,
- \_ Anglais,
- \_ Gestion des systèmes d'information.

### 2<sup>nd</sup> SEMESTRE

- \_ Comptabilité appliquée à l'administration de biens,
- \_ Transaction et expertise immobilières,
- \_ Droit social,
- \_ Droit de l'Union européenne,
- \_ Gestion des ressources humaines,
- \_ Droit fiscal,
- \_ Droit et économie de l'urbanisme,
- \_ Technologie du bâtiment.

Rédaction d'un mémoire.

## INFORMATIONS PRATIQUES

La formation a un coût pédagogique de 4 504.92 euros (diplôme en autofinancement).

Elle peut être financée :

- \_ individuellement
- \_ par l'employeur au titre de la formation continue des salariés ou d'un CIF. Il revient au candidat de se renseigner auprès de l'OPCA de rattachement pour les modalités de prise en charge.

L'étudiant doit également s'acquitter des frais d'inscription à l'Université.



## IDPI

15, Quai Claude Bernard | 69007 Lyon  
Tél. : 04 78 78 71 92  
Courriel : [idpi@univ-lyon3.fr](mailto:idpi@univ-lyon3.fr)  
Site : [idpi.univ-lyon3.fr](http://idpi.univ-lyon3.fr)

**Responsable pédagogique :**  
Béatrice KAN-BALIVET,  
directeur adjoint de l'IDPI

**Responsable administratif :**  
Julie Perez  
[julie.perez@univ-lyon3.fr](mailto:julie.perez@univ-lyon3.fr)  
Tél. : 04 78 78 71 92